

# **ITW Engineered Polymers**

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PUTTY HARDENER

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit PUTTY HARDENER

Numéro du produit X0013

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Durcisseur.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur ITW Engineered Polymers  
Bay 150  
Shannon Industrial Estate  
Shannon  
Co. Clare

+353 (0)61 471 299

+353 (0)61 471 285

mail@itwep.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santé humaine Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Repr. 2 - H361fd

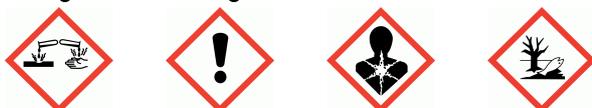
Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE) Xn;R21. C;R34. R43. R52/53.

Santé humaine Corrosif. Le contact prolongé provoque des lésions graves des yeux et des tissus.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

## PUTTY HARDENER

<b>Mentions de danger</b>	H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.
<b>Contient</b>	TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE, NONYLPHÉNOL, 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P201 Se procurer les instructions avant l'utilisation. P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette). P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P391 Recueillir le produit répandu. P405 Garder sous clef.

### 2.3. Autres dangers

#### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE</b>		<b>30-60%</b>
Numéro CAS: 112-24-3	Numéro CE: 203-950-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119487919-13-0000
<b>Classification</b>	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b>	
Acute Tox. 4 - H312	C;R34 Xn;R21 R43 R52/53	
Skin Corr. 1B - H314		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
Aquatic Chronic 3 - H412		

**PUTTY HARDENER**

<b>2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 140-31-8	Numéro CE: 205-411-0	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119471486-30-0003
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 4 - H312 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Chronic 3 - H412	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> C;R34 Xn;R21/22 R43 R52/53	
<b>NONYLPHÉNOL</b>		<b>5-10%</b>
Numéro CAS: 25154-52-3	Numéro CE: 246-672-0	
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1	
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361fd Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> Repr. Cat. 3;R62,R63 C;R34 Xn;R22 N;R50/53	
<b>TITANIUM DIOXIDE</b>		<b>1-5%</b>
Numéro CAS: 13463-67-7	Numéro CE: 236-675-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119489379-17-0000
<b>Classification</b> Non classé.	<b>Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)</b> -	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

#### SECTION 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec les yeux.
<b>Inhalation</b>	Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever la personne touchée de la source de contamination. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

##### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

## PUTTY HARDENER

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Le produit contient une substance sensibilisante.
<b>Ingestion</b>	Ce produit est corrosif. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. L'ingestion de produit chimique concentré peut provoquer des lésions internes sévères. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Ce produit est sévèrement corrosif. Le produit contient une substance sensibilisante. Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer des lésions cutanées sévères. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer des irritations, des rougeurs et des dermatites.
<b>Contact oculaire</b>	Ce produit est sévèrement corrosif. Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue. Risque de lésions oculaires graves.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Eau. Mousse. Agents chimiques en poudre. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Eviter de respirer les gaz ou vapeurs d'incendie.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Se placer avec le dos contre le vent pour éviter les fumées. Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

### 6.4. Référence à d'autres sections

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

## PUTTY HARDENER

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Prévoir une ventilation suffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans des espaces confinés sans une ventilation suffisante et/ou un appareil de protection respiratoire. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec et frais.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### TITANIUM DIOXIDE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 10 mg/m<sup>3</sup> poussière totale

##### TRIÉTHYLÈNETÉTRAMINE (CAS: 112-24-3)

##### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 5380 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.57 mg/kg p.c. /jour

##### 2-PIPÉRAZINE-1-YLÉTHYLAMINE (CAS: 140-31-8)

##### DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.6 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 21.4 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 20 mg/kg p.c. /jour  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets locaux: 0.006 mg/cm<sup>2</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



##### Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante.

##### Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques ou écran facial. Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

## PUTTY HARDENER

<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc ou plastique. Il est recommandé de porter des gants imperméables résistants aux agents chimiques. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Le délai de rupture de la matière constitutive du gant peut différer d'un producteur de gants à un autre.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Éviter le contact avec la peau. Porter un tablier ou un vêtement de protection en cas de contact.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation. Changer les vêtements de travail quotidiennement en quittant le poste de travail.
<b>Protection respiratoire</b>	Une protection respiratoire doit être utilisée si la contamination de l'air dépasse les valeurs limites d'exposition professionnelle recommandées. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. Filtre à vapeurs organiques.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Pâte.
<b>Couleur</b>	Crème.
<b>Odeur</b>	Ammoniacale.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 10.5 @ 20 °C
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	>232°C @
<b>Point d'éclair</b>	>93°C
<b>Pression de vapeur</b>	<0.01 mmHg @ °C
<b>Densité relative</b>	0.98 @ 20 °C
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.

#### 9.2. Autres informations

### SECTION 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Acides. Oxydants puissants.
-------------------	---

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas. Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
---	---

#### 10.4. Conditions à éviter

## PUTTY HARDENER

**Conditions à éviter** Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter la chaleur excessive pour des périodes prolongées. Eviter l'exposition à des températures élevées ou à la lumière directe du soleil.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides. Oxydants.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Un feu ou une haute température crée : Oxydes d'azote (NOx). Oxydes des substances suivantes: Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë - orale

**ETA orale (mg/kg)** 6 002,4

#### Toxicité aiguë - cutanée

**ETA cutanée (mg/kg)** 2 768,24

**Inhalation** Les vapeurs de ce produit peuvent être dangereuses par inhalation.

**Ingestion** Nocif en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Peut être absorbé par la peau. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

**Contact oculaire** Risque de lésions oculaires graves.

**Dangers chroniques et aigus pour la santé** Provoque des brûlures.

**Voie d'exposition** Inhalatoire Absorption cutanée Ingestion. Contact cutané et/ou oculaire.

**Organes cibles** Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer les effets néfastes suivants: Risque de lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions au foie. Peut provoquer des lésions aux reins. Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

## SECTION 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient des substances qui sont toxiques pour les organismes aquatiques et qui peuvent entraîner des effets néfastes à long terme sur le milieu aquatique.

### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Très toxique pour les organismes aquatiques.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

## PUTTY HARDENER

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

**Classe déchet** 08 04 99

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 2735

**N° ONU (IMDG)** 2735

**N° ONU (ICAO)** 2735

**N° ONU (ADN)** 2735

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

**Nom d'expédition (ADR/RID)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYLPHENOL)

**Nom d'expédition (IMDG)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYLPHENOL)

**Nom d'expédition (ICAO)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYLPHENOL)

**Nom d'expédition (ADN)** AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S. (TRIETHYLENETETRAMINE, NONYLPHENOL)

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

**Classe ADR/RID** 8

**Code de classement ADR/RID** C7

**Etiquette ADR/RID** 8

**Classe IMDG** 8

**Classe/division ICAO** 8

**Classe ADN** 8

### Etiquettes de transport



### 14.4. Groupe d'emballage

**Groupe d'emballage (ADR/RID)** II

**Groupe d'emballage (IMDG)** II

## PUTTY HARDENER

Groupe d'emballage (IATA) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B

Catégorie de transport ADR 2

Code de consignes  
d'intervention d'urgence 2X

Numéro d'identification du  
danger (ADR/RID) 80

Code de restriction en tunnels (E)

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

#### SECTION 15: Informations réglementaires

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classification de danger pour l'eau WGK 2

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

#### SECTION 16: Autres informations

Date de révision 14/10/2015

Révision 11

Remplace la date 05/05/2015

Phrases de risque dans leur intégralité

Non classé

R21 Nocif par contact avec la peau.

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R34 Provoque des brûlures.

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R62 Risque possible d'altération de la fertilité.

R63 Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.

## PUTTY HARDENER

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
---	--

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.